



AGENT D'ENTRETIEN DU BÂTIMENT



OBJECTIFS

Acquérir la qualification et les compétences nécessaires à l'obtention du **TP Agent d'Entretien du Bâtiment** et à l'exercice de ce métier. Réaliser des travaux d'entretien, de dépannage et de finition dans des locaux collectifs. Identifier les dysfonctionnements et établir un diagnostic pour y remédier ou faire intervenir une entreprise spécialisée.

PUBLIC

Dans le cadre de la formation continue :

- Demandeur d'emploi
- Contrat de professionnalisation
- Plan de formation
- CPF

FACILITÉ ●●●● **EMPLOYABILITÉ** ●●●●

DURÉE

Entre **600 et 800 heures** (périodes en entreprise incluses) selon expérience.

DATE

Plusieurs dates d'entrée possible dans l'année.
Nous contacter.

CONTACT

CFA BTP HESDIGNEUL
Tél. : 03 21 10 38 38

CFA BTP LILLE MÉTROPOLE
Tél. : 03 20 68 50 60

CFA BTP MARLY
Tél. : 03 27 46 41 59

PROGRAMME

Réaliser les travaux d'entretien courant et d'aménagement sur l'enveloppe intérieure d'un bâtiment CCP1 :

Effectuer les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur des ouvrages en plâtre sec.
Effectuer les travaux courants d'entretien sur des éléments menuisés.

Réaliser les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur l'installation électrique monophasée d'un bâtiment CCP2 :

Effectuer les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur le circuit composant une installation électrique monophasée d'un bâtiment.
Effectuer les travaux courants d'entretien et de dépannage sur l'appareillage composant une installation électrique monophasée d'un bâtiment.

Réaliser les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur l'installation sanitaire d'un bâtiment CCP3 :

Effectuer les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur le réseau composant une installation sanitaire d'un bâtiment.
Effectuer les travaux courants d'entretien et de dépannage sur l'appareillage composant une installation sanitaire d'un bâtiment.

Réaliser les travaux courants d'entretien et de finition à l'intérieur d'un bâtiment CCP4 :

Effectuer les travaux courants de peinture et de revêtements muraux.
Effectuer les travaux courants de pose au sol de revêtements souples.
Effectuer les travaux courants de pose collée au sol et au mur de revêtements durs.

